

COLLABORATEURS PROFESSIONNELS



Avec une population avoisinant les 90 000 habitants, la Ville de Brossard connaît un essor extraordinaire. Maintenant la douzième ville en importance au Québec, Brossard foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité économique, sociale et communautaire hors du commun. Elle est une municipalité à dimension humaine qui propose un parfait amalgame d'urbanité et de nature. Brossard constitue aujourd'hui un environnement exceptionnel pour vivre, se divertir et y travailler.

Dans ce contexte de forte croissance économique et démographique, la Ville de Brossard se positionne comme un employeur de choix dans la grande région métropolitaine. La culture de notre organisation mise sur l'esprit d'équipe, le respect et la communication. Les employés de la Ville de Brossard sont fiers d'offrir aux citoyens des services de proximité d'une très grande qualité et un milieu de vie unique.

L'Hôtel de ville de Brossard et les immeubles municipaux sont modernes, bien situés et offrent aux employés un cadre de travail extrêmement stimulant et dynamique. Brossard souhaite offrir à ses employés la possibilité de réaliser leurs aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie en pleine effervescence. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Venez relever des défis à la hauteur de vos attentes et aidez-nous à façonner le Brossard de demain !

TECHNICIEN(NE) EN GÉNIE MUNICIPAL

DIRECTION DU GÉNIE

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET

MANDAT

Sous la supervision du chef de service, le technicien en génie municipal prépare, complète et met à jour les plans et les dossiers relevant de la compétence de la direction selon des directives écrites ou verbales. La personne surveille et inspecte les travaux de construction ou d'entretien effectués par contrat ou autres en conformité avec les normes, les règlements ou toutes autres exigences applicables.

PRINCIPALES TÂCHES

1. Effectue des relevés et des inspections d'ordre technique en lien avec les champs de compétence du génie civil. Réalise des relevés, des inventaires, des mesures et autres. Analyse des données et rédige des rapports;
2. Participe à la conception et à la réalisation de projets relevant de la compétence de la direction, prépare et/ou vérifie les calculs appropriés, analyse et interprète les résultats et prépare des estimations de quantités et de coûts et suggère des solutions potentielles. Participe à l'élaboration des devis. Effectue des recherches sur les nouveaux produits, nouvelles spécifications et/ou nouvelles technologies;
3. Surveille, sur les chantiers, l'exécution de travaux relevant de la compétence de la direction. S'assure du respect des plans et devis, discute avec l'entrepreneur de leurs interprétations. Donne aux intervenants concernés les avis nécessaires, verbaux ou écrits, avant ou après en avoir fait rapport à son supérieur à qui la personne soumet les cas litigieux. Discute avec l'entrepreneur, à l'intérieur des paramètres fixés, des méthodes, des ententes ou des prix concernant des modifications de travaux ou des travaux non prévus;
4. Au cours des travaux, assiste aux réunions de chantier; participe aux débats et apporte des points à l'ordre du jour;
5. Exerce le suivi nécessaire, pour chaque projet, afin de respecter les montants autorisés, mesure les quantités de travaux réellement exécutés et prépare les rapports progressifs en cours de travaux et le rapport final. Effectue l'inspection provisoire et finale des travaux. Rédige et soumet à son supérieur un rapport d'inspection qui en découle;
6. Discute et communique avec les différentes directions, les agences gouvernementales, le public et les firmes externes afin de transmettre et/ou d'obtenir des informations techniques, référant aux dossiers et aux plans;

7. Inspecte, à l'occasion de plaintes, les propriétés publiques et/ou privées, fait des recommandations afin de corriger la situation. Lorsque requis, témoigne à la Cour à titre de témoin à charge ou de témoin-experte ou de témoin-expert;
8. Procède au suivi des réclamations, des déficiences et des retenues de garantie associées à l'exécution des projets d'infrastructures municipales et/ou de parcs et d'espaces verts;
9. Effectue la mise en plan et la mise à jour de croquis, de dessins, d'organigrammes, d'échéanciers et de tout document relevant de la compétence de la direction;
10. Vérifie la conformité de documents avec les normes, les règlements ou les autres exigences applicables : plans, dessins, croquis, devis, calculs, formulaires, autorisations, etc. Selon les procédures en vigueur, annote, commente et lorsque nécessaire communique avec les requérants afin de proposer des modifications ou des alternatives aux documents. Soumet les cas litigieux à son supérieur;
11. Participe au budget triennal ou quinquennal en immobilisation selon son champ d'expertise.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologies du génie civil ou dans une discipline connexe;
- De deux (2) à trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance des règlements et des normes dans le domaine du Génie civil particulièrement au niveau des infrastructures municipales, ainsi que des techniques, des méthodes et des pratiques en usage pour la conception et la construction de ces ouvrages;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Habileté d'organisation et de planification;
- Capacité d'analyse;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Connaissance du Guide d'inspection télévisée des réseaux d'égouts et codification (procole PACP, MACP, etc.), atout;
- Word, Excel, Access, Gonet, Autocad, Civil 3D.

Le salaire horaire se situe entre 31.62 \$ et 40.35 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées pour le poste **EXT-2021-50 Technicien(ne) en génie municipal** à la Direction du Génie sont priées de poser leur candidature au plus tard le **10 janvier 2022** en cliquant sur le lien suivant :

www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-brossard.hPzkJe/technicien-en-genie-municipale/9068246

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5